

LE MAÎTRE DIT : « SI JE VOYAGEAIS AVEC DEUX COMPAGNONS, TOUS DEUX ME SERVIRAIENT DE MAÎTRES » – CONFUCIUS, LES ENTRETIENS DE CONFUCIUS, CHAPITRE VII.21

Carmenne KALYANIWALA

Apparu en 1596, le mot 'autonomie', est composé du préfixe 'autós', qui signifie 'soi-même', et soutenu par 'nómos', qui désigne 'relatif à la loi' ou 'à la connaissance'. L'autonomisation dans l'apprentissage des langues incite ainsi à un apprentissage pour *soi-même*, selon les objectifs déterminés par *soi-même* afin d'arriver aux résultats estimés justes pour *soi-même* en suivant un parcours qui convient à *soi-même*. Le processus vise à être ainsi personnel et indépendant, mais ce n'est pas pour autant un chemin parcouru en solitude, car, étant équilibré par *-nómos*, *autós* fait appel à une médiation par la 'connaissance' qui est 'relatif à la loi'. Afin d'accéder aux 'connaissances' par une manière qui lui semble juste, l'apprenant.e peut alors solliciter des ressources physiques, matérielles, épistémiques et/ou culturelles. Ces ressources peuvent être médiées et médiatisées par le biais d'autres personnes qui croisent son chemin, que cela soit un enseignant.e, un.e tuteur.ice, un.e conseiller.ère ou alors un petit groupe auquel le sujet participe.

Dans mes recherches, je m'interroge sur les dynamiques qui s'instaurent au cœur de ce dernier élément (le petit groupe) afin d'étudier la dimension sociale qui sous-tend le processus d'autonomisation. Quelles formes prend cette dimension sociale dans le processus d'autonomisation ? Quel est l'apport des outils numériques sociaux (comme les réseaux sociaux et les sites d'apprentissage) dans un apprentissage des langues autodirigé ? Comment puis-je étudier et appliquer les apports de la dimension sociale dans un contexte universitaire, tout en restant fidèle aux objectifs praxéologiques liés à mes préoccupations en tant qu'enseignante et chercheuse ?

Car par une ironie cruelle, il est attendu que tout.e étudiant.e visant une carrière professionnelle quelconque, fasse preuve d'une certaine autonomie à l'université, tout en recherchant les manières pour y arriver ! Il et elle est censé.e apprendre par soi-même, faire de la recherche, apprendre à prendre des notes, guider et réguler soi-même ses apprentissages. Et cependant, ces processus d'autonomisation ne sont que rarement travaillés dans les cours à l'université. Dans mes recherches, je défends l'idée que les apprenant.e.s deviennent autonomes en travaillant en groupes capables de piloter, monitorer et en mettant en œuvre leurs actions, jusqu'à apprendre en autonomie. Elles et ils apprennent en travaillant collectivement, collaborativement, en mutualisent leurs connaissances, en apprenant des expériences de l'un et de l'autre, en s'inspirant des idées des autres, et enfin, en évoluant suffisamment pour que le petit groupe devienne une micro-communauté d'apprentissage ou de pratique.